BELGIQUE - BELGIË
P.P.
6700 ARLON 1
11/698
Numéro d'agréation P501162

Bureau de Dépôt Arlon 1

Perspectives MOC

Juin - Juillet 2014
Numéro 81

Bimestriel du Moc Luxembourg

Éditorial Les enjeux de l'accumulation

Triste bilan : épuisement des ressources énergétiques, développement des pollutions, égarements biotechnologiques mais aussi nouvelles formes de pauvreté et de violences. Notre époque s'enfonce dans un chômage de masse et une précarisation généralisée, dans une guerre économique mondiale meurtrière, dans l'épuisement de la nature. Ces différentes questions trouvent leur cohérence si on les rapporte à l'originalité de la civilisation occidentale : la soumission à la logique d'accumulation sans fin du capital.

Rosa Luxemburg avait déjà, au début du 20ème siècle, compris la dynamique intrinsèque au capitalisme : celui-ci n'a de cesse de chercher de nouveaux endroits vierges pour investir ses surplus. Le mécanisme est inéluctable : chaque période d'accumulation trouve ses limites en elle-même dans une surproduction et une suraccumulation qui réduit les taux de profits. Il en résulte un temps de crise qui ne peut se résoudre que par la conquête de nouveaux espaces de déversement des capitaux suraccumulés. Toute l'histoire socio-économique jusqu'à aujourd'hui en témoigne.

Dans l'Europe des 17ème et 18ème siècles, l'enclosure des terres, auparavant exploitables par tous, est le premier exemple classique d'accumulation, en l'occurrence des terres agricoles, entre les mains d'un nombre limité de personnes. Plus tard, le capitalisme industriel du 19ème siècle s'est nourri de l'exploitation des forces de travail des populations ouvrières. Il a trouvé ensuite de nouveaux lieux d'extraction de profits dans les conquêtes coloniales. A chaque fois, des mouvements sociaux de résistance se sont engagés dans d'âpres combats : paysans sans terre, syndicats ouvriers, mouvements d'indépendance,…

Et lorsque la suraccumulation capitaliste ne trouve plus de nouveaux lieux d'investissement et d'exploitation, il ne lui reste d'autre solution que la destruction généralisée sous le fracas des bombes. Les dites Trentes glorieuses ne sont somme toute que la période de gloire d'un capitalisme qui trouvait dans l'Europe dévastée un formidable terrain d'investissement. Ah ! Rien de tel qu'une bonne guerre.

A l'heure actuelle, les capacités productives excèdent à nouveau la demande mondiale. Danger. Nous allons assister, nous assistons à la conquête par le capital de nouveaux lieux d'exploitation. L'immense transfert de biens de l'Etat vers le secteur privé en est un des aspects marquants : cession des services publics, privatisation de la production et de la distribution d'eau, de gaz et d'électricité, de la poste, du téléphone et de la télévision, privatisation partielle de l'assurance sociale, de la retraite, de l'enseignement. L'expansion n'a pas de limite : accaparement des terres arables des pays du Sud, maîtrise des semences par les grandes multinationales agroalimentaires, développement de brevets sur le vivant, monopolisation des logiciels par les géants de l'informatique. Et les capitaux lorgnent déjà vers les nouveaux marchés : la production « bio », les services aux personnes, les énergies vertes.

L'avenir semble interdit. Nous vivons un moment désespérant et inquiétant où rien ne paraît pouvoir arrêter cette dynamique. Mais peut-être tient-elle moins à quelque éternité du capitalisme qu'à l'absence de contreforces suffisantes ? Peut-être d'autres voies s'ouvriront quand la mobilisation de nouveaux acteurs sociaux endiguera et fera reculer les pouvoirs de l'accumulation/production/consommation et les remplacera par la puissance d'agir librement donnée à chacun et à tous. « *Au début, on dit que c'est impossible pour ne pas avoir à le tenter et effectivement, c'est impossible parce qu'on ne le tente pas » (Charles Fourier 1772-1837)*

Bernard Kerger

Dans ce numéro

1 **Éditorial**

2 **Les formations Socrate (p. 2)**

3 **Le développement économique en province de Luxembourg (p. 3-6)**

4 **L'agenda du CIEP (p. 7, 8)**

Édité avec le soutien de la Fédération Wallonie Bruxelles
Éditeur responsable : B. Kerger, Rue des Déportés, 39 - 6700 Arlon

. . . Le CIEP et ses actions de formation . . .

Partager des outils de compréhension et d'analyse de notre société, de son contexte, de ses dynamiques...
Porter un regard critique et ouvrir des champs d'autres possibles.
Tels sont les objectifs des cycles de formation proposés par le CIEP Luxembourg.

. . . « Socrate » . . .

La formation « Socrate » se déroulera chaque jeudi soir à **Arlon**, d'octobre 2014 à juin 2015, de 18h30 à 21h00, hors congés scolaires.

Cette formation participative est accessible à tous, sans pré-requis particulier.

Elle donne des éclairages de type économique, sociologique, politique, juridique, historique, philosophique... pour mieux comprendre notre monde de plus en plus complexe.

Une opportunité d'enrichir ses connaissances, que ce soit au niveau personnel, professionnel, social…

Une attestation est remise en fin de cycle.

Nous demandons une participation régulière pour assurer la dynamique du groupe.

Nombre de places limité.

Une formation éclairée par des faits

Des crises financières, alimentaires,…
Des pays endettés, au bord de la faillite...
Comment en est-on arrivé là ?
Quels sont les combats , les changements à mener ?

Les clivages politiques en Belgique.
Quels sont-ils ? Que représentent-ils ?

Les conflits Flamands - Wallons.
D'où viennent les tensions ?
Quelles sont les étapes du fédéralisme ?
Comment se redessine le pays ?

On nous parle de développement durable, d'autres indicateurs de richesse...
De quoi s'agit-il concrètement ? Qu'en penser ?

Travail - Revenus - Intégration - Protection sociale.
Quels sont les enjeux actuels ?

Aujourd'hui, comme hier, des groupes, des acteurs font bouger la société.
Qui sont-ils ?
Que proposent-ils ?

Inscriptions pour « Socrate »
Marie-Eve Baudrenghien 063/218733 ou
me.baudrenghien@mocluxembourg.be

. . . « Socrate en écho » . . .

Pourquoi « Socrate en écho » ? Il s'agit aussi d'éclairages multi-disciplinaires avec des apports divers de personnes-ressources, de lectures, de reportages… dans une démarche de réflexion collective sur un sujet qui interpelle, un enjeu-clé, un champ d'action. Un groupe motivé par la problématique mène le débat dans une perspective de changements, de nouvelles approches, d'autres « vivre ensemble ».

A Marche, « la cité du travail vivant »

Un cycle sur le travail. Le travail-emploi, un couple en crise ? Comment se réapproprier le travail, retrouver de l'autonomie ? L'idée d'un revenu de citoyenneté est-elle porteuse ? Quel contexte pour du travail vivant ?
2 jeudis soirs par mois d'octobre 2014 à avril 2015.

A Libramont, « un autre monde est possible… il se crée dans celui-ci »

Analyse, réflexions, rencontres, témoignages autour de questionnements sur le « vivre ensemble ». Quelles productions ? Quelles consommations ? Quels échanges ? Quelle place, quel sens au travail ? Quelle démocratie ? Quelles implications citoyennes ?

2 mercredis soirs par mois d'octobre 2014 à avril 2015.

Inscriptions pour « Socrate en écho »
Véronique Quinet 063/218726 ou
vquinet.moclux@gmail.com
Participation gratuite

. . . Quelques pistes de réflexion pour le développement économique en province de Luxembourg . . .

Notre territoire a besoin de retrouver une cohérence et surtout une force de frappe collective. Fin des années 1990, notre territoire a été précurseur en matière de prospective territoriale en lançant « Luxembourg 2010 » et en activant ses grappes. A l'époque nous servions de référence.

Aujourd'hui nous devons avoir conscience de l'excellent travail fait par d'autres. A titre d'exemples, les Conseils de Développement de Wallonie Picarde, Cœur de Hainaut, Charleroi – Sud Hainaut, Liège. Leur travail régulier et permanent influence les décrets de la Région wallonne ou des projets fédéraux.

C'est bien ce travail régulier et permanent qui permet de répondre aux défis mais surtout d'anticiper pour demain. Les réunions des autres Conseils de Développement leur ont permis d'acquérir une force de frappe grâce à leur cohésion et à la confiance réciproque que chacun des acteurs a décidé de mettre dans ce processus collectif.

Réseaulux est en situation de mort clinique

Nous constatons que depuis deux ans environ, nos 4 partis ont retiré leur confiance au processus territorial « Réseaulux » et à son président, le Gouverneur Caprasse. La quasi absence des partis politiques aux réunions ainsi que le défaut de mandat donné au président de Réseaulux ont entraîné une paralysie d'un processus territorial d'ambition.

Nous devons admettre que notre processus territorial est aujourd'hui en situation de mort clinique. Nous ne sommes plus en mesure de nous réunir et de porter des projets collectifs pour l'ensemble du territoire.

Si l'ancienne formule de gouvernance est rejetée par les partis politiques, ceux-ci doivent le dire clairement et ouvrir les débats, avec les associations, pour une nouvelle formule à convenir. D'autres territoires ont fait d'autres choix de gouvernance.

L'efficacité : un Conseil de Développement

La conférence des élus constitue un bon premier pas dans ce sens. La conférence des élus a toute sa légitimité démocratique.

Mais le territoire se forge aussi avec une autre force démocratique qui est l'engagement citoyen dans ses associations et ses institutions représentatives au plan social, culturel et sportif ainsi qu'économique.

Un vrai développement cohérent et prospectif passera par une forme de Conseil de Développement associant, en permanence, les deux forces.

1) La province de Luxembourg dans la Grande Région

Officiellement, administrativement et politiquement, la Grande Région rassemble au niveau européen le Grand-Duché, la Sarre, la Rhénanie-Palatinat, la Lorraine et la Région wallonne. Dans les faits, en termes de bassins de vie et de développement, l'espace concerné est plus réduit et implique le Grand-Duché, la Sarre, la Lorraine, des sous-régions de la région de Trier, du land de Birkenfeld et du Palatinat occidental, la province de Luxembourg.
Il existe, par exemple, un schéma de développement de cet espace dit SaarLorLux+.

La Région wallonne est institutionnellement membre de la Grande Région. Dans les faits, seules la province de Luxembourg et la communauté germanophone se sentent vraiment concernées. Comment surmonter cette tension pour que les intérêts de la province de Luxembourg soient vraiment considérés dans cet espace transfrontalier ?

Belval : un pôle culturel, universitaire, de recherche et développement est en train d'éclore à 20 km d'Aubange. Comment établit-on des relations avec Belval ?

2) Un Schéma de développement de l'espace provincial (« luxembourgeois »)

Les débats récents autour du SDER ont montré toute l'importance d'une réflexion sur les questions d'aménagement du territoire.

Ces débats ont aussi montré :

- que les spécificités des régions rurales sont parfois mal comprises ou intégrées
- que des tensions internes à la province sont importantes
- qu'il n'a pas été vraiment possible de dégager un consensus sur le modèle de développement que les Luxembourgeois souhaitent pour leur province.

Il serait important de mener un travail en profondeur sur le schéma de développement que nous voulons pour la province de Luxembourg. Un schéma de développement implique toutes les dimensions de la vie collective : il ne peut donc pas se limiter à la seule dimension économique et doit impliquer toutes les composantes de la société.

3) Les hôpitaux / les soins de santé / MR - MRS

L'aménagement du territoire est une question centrale qui détermine l'avenir d'une région, avenir économique mais aussi politique, social, culturel… Dans quel espace voulons-nous vivre demain ?

Le projet Vivalia 2025 doit prendre en considération cette question et la fonction qu'un hôpital d'une certaine importance peut avoir dans son environnement. A défaut, on passerait en tout cas à côté de l'effet de levier que la présence d'un gros hôpital peut constituer pour le développement de nos villes.

Dans un contexte de vieillissement de la population, des dispositifs d'accompagnement et d'aide des personnes âgées doivent être développés. Vivalia et les pouvoirs publics locaux auront un rôle essentiel à jouer pour tisser un réseau de MR et MRS suffisamment dense et de qualité et éviter une privatisation marchande de ce secteur.

4) L'Enseignement supérieur

Les missions des Hautes Ecoles sont fixées par Décret. Elles couvrent 4 champs d'intervention :

- formation initiale
- formation continuée
- recherche appliquée
- services à la collectivité notamment par une collaboration avec le monde éducatif, social, économique et culturel.

Les Hautes Ecoles de la Communauté française - et celles de la province ne font pas exception - sont aujourd'hui peu actives sur ces missions hors la formation initiale. Les Hautes Ecoles et Universités restent dès lors confinées sur un public particulier, dans un cadre étroit. A ne pas vraiment remplir les autres missions, elles ne s'inscrivent que trop peu dans le tissu socio-économique et culturel du territoire. Elles doivent se développer en étroite collaboration avec tous les acteurs de la société pour pouvoir rayonner sur un territoire donné.

Les Hautes Ecoles et Universités doivent constituer de réels pôles de recherche et développement inscrits dans les projets de territoire. Elles doivent travailler en synergie avec les pôles de compétitivité et dans le cadre des initiatives publiques comme le plan Marshall 2+Vert.

Dans tous les cas de figure, il nous semble impératif :

- de garder les pouvoirs de décision relatifs aux implantations luxembourgeoises au sein de la province
- d'associer aux décisions l'ensemble des acteurs de l'enseignement mais aussi de la société civile et politique. Il faudra certainement innover en la matière et créer des instances nouvelles de participation et de concertation

5) Le tourisme

Une attention particulière doit être apportée aux infrastructures qui sont vieillissantes dans la province. Les nombreuses nuitées enregistrées à Ol fosse d'Outh (Houffalize) et Sun park (Vielsalm), par leur ampleur, ne cachent-elles pas des réelles faiblesses de terrain ?

L'expansion du tourisme a un effet induit très important sur l'emploi. De plus, les dépenses des touristes étrangers et les investissements touristiques représentent un apport d'argent, avec effet multiplicateur, dans le circuit de l'économie provinciale.

La mise en œuvre de pôles multifonctionnels alliant espaces publics, commerces, tourisme, hébergements correspond à la tendance nouvelle de s'orienter vers des centres cohérents et conviviaux. Dans ce cadre, la commune doit jouer son rôle en matière de valorisation de son patrimoine.

L'expansion du secteur touristique doit permettre un élargissement des plages d'activités et par là, assurer une stabilité d'emploi au personnel et limiter le recours régulier au chômage temporaire ou complet. Une prise en compte des aspects sociaux (conditions de travail et qualité de vie des travailleurs) par la concertation doit s'imposer dès la conception de tout nouveau projet.

Le tourisme en Luxembourg manque d'un concept structurant mobilisateur de ressources.

6) Secteur public et fonctions collectives

Les réformes se succèdent. De restructuration en restructuration, l'emploi et les conditions de travail se dégradent. Pour le citoyen, l'accès aux services est de plus en plus problématique. La libéralisation frappe chaque jour un peu plus fort. L'accès aux services publics est un droit que la libéralisation et les privatisations ne garantissent plus dans les secteurs géographiques les moins rentables. Les transports en commun ne desservent plus correctement le territoire, le bureau de poste est fermé, la ligne ADSL n'est pas disponible, l'école du village a disparu, l'hôpital le plus proche est sous-équipé.

Services publics

Nous devons décloisonner les différents niveaux de pouvoir (communal, provincial, régional, fédéral, entreprises publiques) afin de mettre en œuvre des « maisons des services publics » proches du citoyen. Ce dispositif pourra être complété par une itinérance de ces maisons par le biais de bus des services. Le service public va vers le citoyen et non l'inverse.

N'excluons pas la cohabitation entre privé et public dans ces différents lieux, non dans un objectif de substitution mais plutôt dans un concept d'offres supplémentaires et complémentaires.

Une cellule provinciale assistera les communes et, dans l'idéal, des entités supracommunales dans la mise en œuvre des projets.
Le conseil de développement sera le porteur de projets et le négociateur auprès des différents niveaux de pouvoir.

Le non-marchand

Le secteur non-marchand, public et privé, sera une réponse au défi de la cohésion sociale en matière notamment de vieillissement, garde d'enfants, mobilité, développement durable, petits travaux d'entretien, via notamment les emplois de proximité.

7) Les emplois de proximité

Le transfert de compétences vers les Régions soulève encore avec plus d'acuité la question des emplois de proximité, notamment en ce qui concerne l'évolution des ALE.

Cette opportunité doit être l'occasion de faire d'une pierre, deux coups :

- répondre à la valorisation des compétences des « oubliés » du marché de l'emploi. Le travail devient emploi et ce dans le cadre d'un vrai contrat convenable.
- répondre aux besoins de cohésion sociale en visant les publics utilisateurs les plus fragilisés socialement (vieillissement ou handicap) ou économiquement (paupérisation grandissante).

Ce transfert constitue un fameux défi, notamment budgétaire, pour les Régions.

8) Une province en transition

Des initiatives locales fleurissent un peu partout (groupes d'achat, SEL, Repair-café, monnaies locales,…). Comment les pouvoirs publics se situent-ils par rapport à ces initiatives ?
Au même titre que des villes se mettent en transition, un projet de ce type n'est-il pas envisageable au niveau provincial ?

9) Développement économique : un débat nécessaire

Les décisions stratégiques doivent se baser sur des évaluations objectives des Plan Marshall et pôles de compétitivité. Seuls des critères de résultats et des projets structurants doivent servir de référence en minimisant les effets d'aubaine.

Nous devons nous inscrire dans des rapports de force wallons avec 3 pôles majeurs existants ou émergeants (Hainaut-Liège-Namur Capitale). Nous devons aussi tenir compte de l'environnement économique, fiscal et social du Grand-Duché de Luxembourg.

Nous constatons l'émergence du pôle « Nord » avec ses zones consacrées au domaine du « Vivant ».
Nous ne pouvons que soutenir la nouvelle vivacité du pôle « Est » avec le tourisme.

Nous devons ambitionner de devenir un pôle d'excellence en tourisme rural en incluant le développement d'un enseignement de haut niveau pour la Grande Région.
Le pôle « Centre-Ardenne » à partir du spatial et de la zone de Molinfaing peut accueillir des entreprises de la « nouvelle industrie ».
Le « Sud » est aujourd'hui toujours en dépendance de ses vieilles industries et du développement économique du Grand-Duché.

Un choix de niches s'impose pour l'ensemble de notre province mais particulièrement pour le Sud. En lien avec l'enseignement supérieur (Université, Hautes Ecoles, Promotion sociale) un pôle d'excellence doit se développer dans le sud de notre province. Il peut et doit ambitionner d'être une référence pour la Grande Région.

Le développement économique ne peut se concevoir sans un plan provincial de mobilité tant pour le fret que pour le transport de personnes.
(voir Mémorandum 2014 du MOC Luxembourg)

10) Une utilisation parcimonieuse du sol

Avoir une vision durable, solidaire et prospective du développement, c'est aussi penser à la terre disponible pour les défis à assurer dans les prochaines années. De 1978 à 2011, la surface agricole utile (SAU) en province de Luxembourg a perdu 10.000 ha. Or, assurer notre autonomie alimentaire et, par delà, pérenniser notre secteur d'activité agro-alimentaire nous semble une priorité. La gestion de la terre disponible doit en permanence attirer l'attention des responsables politiques.

L'étalement urbain, les localisations économiques, les parcs éoliens créent sur les terres agricoles une pression grandissante de moins en moins soutenable. Une utilisation parcimonieuse des espaces s'impose. Des ratios économico-socio-environnementaux sont à mettre en œuvre afin de baliser les décisions stratégiques.

Le développement économique doit intégrer des données telles que : emploi/m^2, mobilité durable, zones économiques/terres agricoles, SDEL avec des priorités d'implantation des zones d'activités économiques (ZAE).

Aujourd'hui, en province de Luxembourg, les priorités politiques wallonnes sont un obstacle aux critères souhaitables tels qu'énoncés plus haut.

Un cadastre opérationnel des ZAE désaffectées doit être établi afin de définir une reconversion en lien avec les localisations.

L'autre ennemi des terres agricoles est la spéculation foncière. Des règles fiscales correctrices doivent être promulguées au plan fédéral.

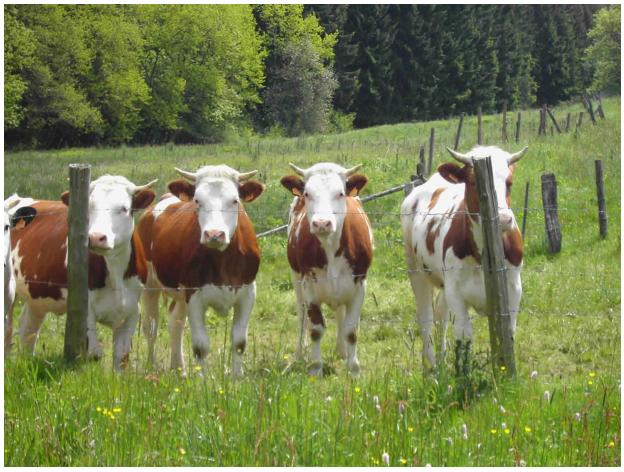

De façon générale, se pose la question des objectifs et du type de développement économique souhaité par notre mouvement. Pour le MOC, la cohésion sociale et la diminution des inégalités doivent être des objectifs du développement économique. La cohésion sociale dans le développement se décline notamment par la création d'emplois, et notamment d'emplois peu qualifiés.

Elle se décline également par le développement d'une économie spécialisée dans des créneaux porteurs de valeur ajoutée au niveau social et environnemental (soins aux personnes, ressourceries, construction durable…).

. . . L'agenda du CIEP . . .

Arlon

Les Soirées du monde

19h30 à la CSC
rue Pietro Ferrero 1
6700 Arlon
Entrée gratuite
063/21 87 33
p.jungers@
mocluxembourg.be

Les religions du monde

Jeudi 12 juin **La religion musulmane**

Monsieur Batakli viendra nous présenter la religion islamique, son histoire, ses dogmes et sa pratique religieuse.

Intervenant : **Ismail Batakli**, professeur de religion musulmane en province de Liège

Habay

Kfé Filo

20h00
Au Centre culturel de Habay
Rue d'Hoffschmidt, 27
6720 Habay-la-Neuve
Entrée gratuite
063/21 87 26
vquinet.moclux@gmail.com

Un soir... un philosophe

Qui sont-ils ? Quels sont leurs parcours de vie ?
Que nous disent-ils ?
Comment les approcher à travers leurs écrits ?

Lundi 2 juin **René Girard : mimétisme, violence et religion**

Intervenant : **Jean-Claude Brau,** théologien

Saint-Hubert

Groupe Alter-Natif

20h00
Salle communale
Rue Général Dechesne
6870 Saint-Hubert
Entrée gratuite
063/21 87 28
jf.rasschaert@
mocluxembourg.be

Une ville en « transition » ?

Jeudi 12 juin **Epargne solidaire, financement participatif, monnaie locale,...quand l'argent entre en transition**

On peut commencer à changer le monde en consommant autrement. Mais pas seulement. Nos investissements peuvent aussi contribuer à ce bouleversement. Nous allons aborder cette thématique au travers de différents projets.

Intervenants : **Pierre-Alexis Roland**, asbl Prométhique - coopérative citoyenne pour un investissement immobilier solidaire
Agnès Socte, Asbl Terre-en-vue, pour répondre aux enjeux de l'agriculture belge
Jean-Sébastien Sieux, Groupe monnaie locale de Rochefort en Transition

Marche

Au Tiroir des Saveurs
Maison de la Culture
74, chaussée de l'Ourthe
6900 Marche

Repair Café - 2ème samedi du mois

Réparer un aspirateur, un gsm, un vêtement, un ordinateur, un meuble, un grille-pain, un jouet ... c'est possible gratuitement.

Samedi 14 juin de 14h à 18h

Infos-contacts :

Jean Gérard	0476-40.45.87	jeangerard11@gmail.com
Monique Nizet	0476-56.77.21	monique.nizet@marche.be
Cécile Derzelle	084-46.81.73	c.derzelle@gmail.com

Virton

K-fé citoyen

18h30
Rdv au Musée Gaumais
30-40 rue d'Arlon
6760 Virton
Entrée : 7 euros
063/21 87 38
f.casterman@
mocluxembourg.be

Lundi 30 juin **Une visite au Musée Gaumais**

Visite guidée/débat à partir de l'exposition **« Les larmes de guerre »** au Musée Gaumais de Virton. Cette exposition s'intègre au programme des commémorations de la guerre 14-18 et s'appuie sur les peintures de Nestor Outer. La visite sera suivie d'un repas convivial.

Info et inscription : 063/21 87 38 - Christine Rousseau : c.rousseau@mocluxembourg.be

Repair café

Solidarité Virton
Rue Croix Le Maire, 19
6760 Virton

Repair Café - 4ème samedi du mois

Réparer un aspirateur, un gsm, un vêtement, un ordinateur, un meuble, un grille-pain, un jouet ... c'est possible gratuitement.

Samedi 28 juin de 14h à 18h

Infos-contacts :

Christine Rousseau :	063/21 87 38	c.rousseau@mocluxembourg.be
Annie Goffin :	0498/76 57 02	annie_goffin@yahoo.fr
Paul De Meersman :	063/229 280	locale-sudluxembourg@amisdelaterre.be

Excursus

Le cycle « Eté »

Inscription indispensable 15 jours avant la date de la visite au 063/21 87 38

Mardi 15 juillet
Visite guidée de la ville de Dinant et de l'exposition « L'or des dinandiers »
30€/pers (comprend : transport(s), entrée(s), guide(s))
Départ en car à 8h00 - Retour à 18h00

Jeudi 7 août
Visite guidée de la ville de Nancy : son histoire et le développement de l'art nouveau dans cette ville.
35€/pers (comprend : transport(s), entrée(s), guide(s))
Départ gare d'Arlon à 8h00 - Retour à 19h00

Jeudi 14 août
Visite du Bastogne War Museum (audio-guide)
11€/pers - Rdv à 9h45 au musée
Colline du Mardasson 5 - 6600 Bastogne
Possibilité de co-voiturage
Visite de 10h00 à 12h00

Jeudi 28 août
Date à confirmer
Visite de Reims : la cathédrale Notre-Dame et un circuit pédestre sur l'Art-déco
35€/pers (comprend : transport(s), entrée(s), guide(s))
Départ d'Arlon en car à 7h45 - Retour 19h30

Site Internet
www.ciepluxembourg.be

Demandez la brochure reprenant nos visites à l'adresse suivante :

CIEP—Excursus
39, Rue des Déportés
6700 Arlon
Tél et Fax 063/21.87.38
info@excursus.be

Édité avec le soutien de

Éditeur Responsable : CIEP-LUX—39, rue des Déportés -6700 Arlon

CIEP Lux
39, rue des Déportés- 6700 Arlon
063/21.87.33